

Rénovation du bâtiment Cèdre 1

Autor(en): **Gutscher, Hans**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **120 (1994)**

Heft 22

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-78346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rénovation du bâtiment Cèdre 1

Propriété de la *Vaudoise Assurances*

Par Hans Gutscher,
architecte
EPFZ – SIA
Route d'Yverdon 8
1028 Prévèrenge

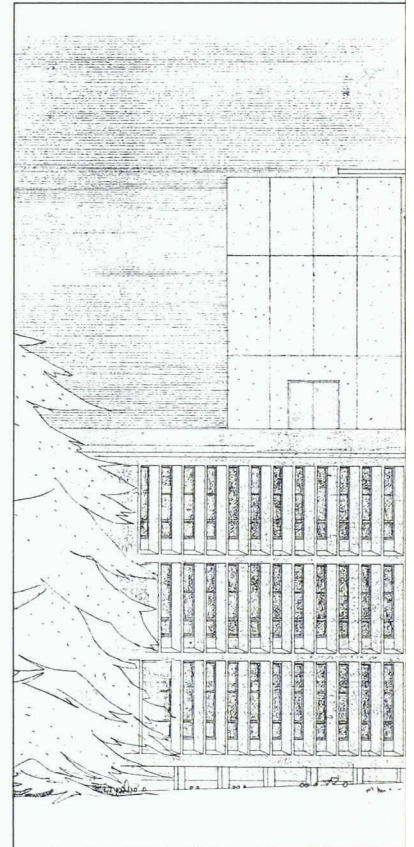
Comme nous l'expliquons ci-après, l'opération de rénovation du bâtiment Cèdre 1, permettra d'assainir et de conserver une des réalisations prééminentes de l'architecture lausannoise des années 1950 et de lui assurer une nouvelle longévité par l'adaptation de ses installations au niveau technique exigé par une société de services moderne. Il faut savoir gré à la Vaudoise Assurances, sensible à ses responsabilités de propriétaire d'un immeuble de grande qualité architecturale, de consentir les dépenses importantes liées à sa conservation et ce, par des temps plutôt difficiles sur le plan économique.

L'état préoccupant de l'immeuble Cèdre 1 a incité en 1993 son propriétaire, la Vaudoise Assurances, à préparer une opération de rénovation en profondeur. Celle-ci se limitera toutefois à deux composantes de l'ouvrage, soit l'enveloppe du bâtiment, dont l'état de détérioration est avancé, et ses installations techniques, notamment électriques, qui sont vétustes et inadaptées aux exigences actuelles d'une entreprise de services. Cette opération revêt donc les deux aspects très différents de la conservation, pour les façades, et de la rénovation, pour les installations techniques. Elle n'inclut en revanche aucune modification des volumes construits ou de l'aménagement des surfaces à l'intérieur du bâtiment. Si l'objectif des travaux en façade ressort du terme même de conservation, soit l'assainissement des parties pleines en béton et des parties vitrées, la conception et l'intégration des nouvelles installations doit, quant à elle, répondre tant aux performances requises par l'utilisateur, qu'aux contraintes architecturales et techniques du bâtiment. Les deux types d'exigences constituent d'ailleurs, dans le cas de l'immeuble

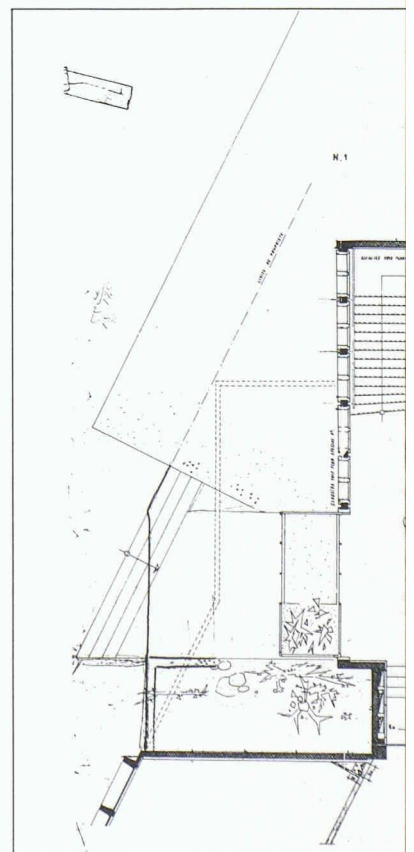
Cèdre 1, un tout indissociable, et elles participent de cette unité d'expression admirable propre au véritable «Gesamtkunstwerk» ou œuvre totale, unité qui s'étend en l'occurrence jusqu'au mobilier et au jardin.

Aussi, – et dans ce cas encore plus que pour d'autres opérations moins prestigieuses –, l'architecte mandaté pour une telle rénovation doit d'abord se documenter soigneusement, comprendre la parfaite symbiose d'un site et d'une architecture exigeants et s'en imprégner. Le dossier des plans et dessins de Jean Tschumi, qui sont en possession du propriétaire et comprennent des détails d'exécution allant jusqu'à la mise au point des poignées des portes d'entrée, constitue à cet égard une source inestimable de renseignements. Ceux-ci ont été complétés par des analyses et sondages effectués sur place avec l'aide d'ingénieurs, d'entreprises et de laboratoires qualifiés. Ce travail analytique, allant de pair avec la définition précise des exigences des utilisateurs quant à leurs nouvelles installations d'exploitation, a permis de préparer la synthèse entre le bâti existant, à assainir et à conserver, et la technique projetée, qu'il fallait y introduire et intégrer. En résumé, l'objectif global est d'assurer une nouvelle longévité physique à un bâtiment d'une grande valeur architecturale et de le réhabiliter comme outil de travail, en adaptant ses installations techniques aux exigences d'une entreprise de services moderne et performante.

Si nous examinons maintenant plus en détail les travaux envisagés, quiconque passe aujourd'hui devant l'immeuble peut mesurer l'importance qu'y prend l'assainissement des façades et, plus particulièrement, de leurs éléments en béton. De par leur traitement, coloris, granulométrie et surfaçages, ceux-ci jouent un rôle essentiel dans



Façade sud



Plan

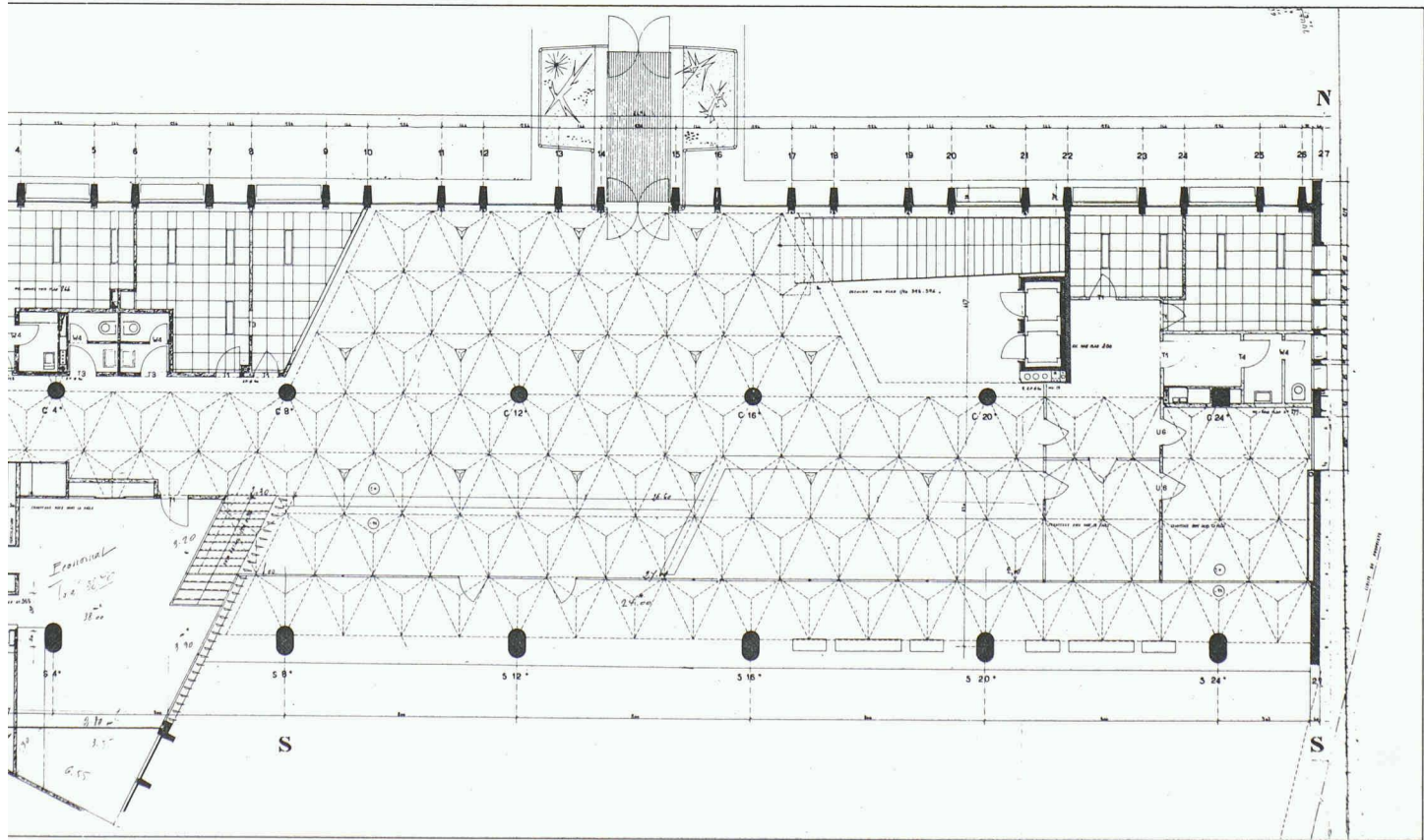
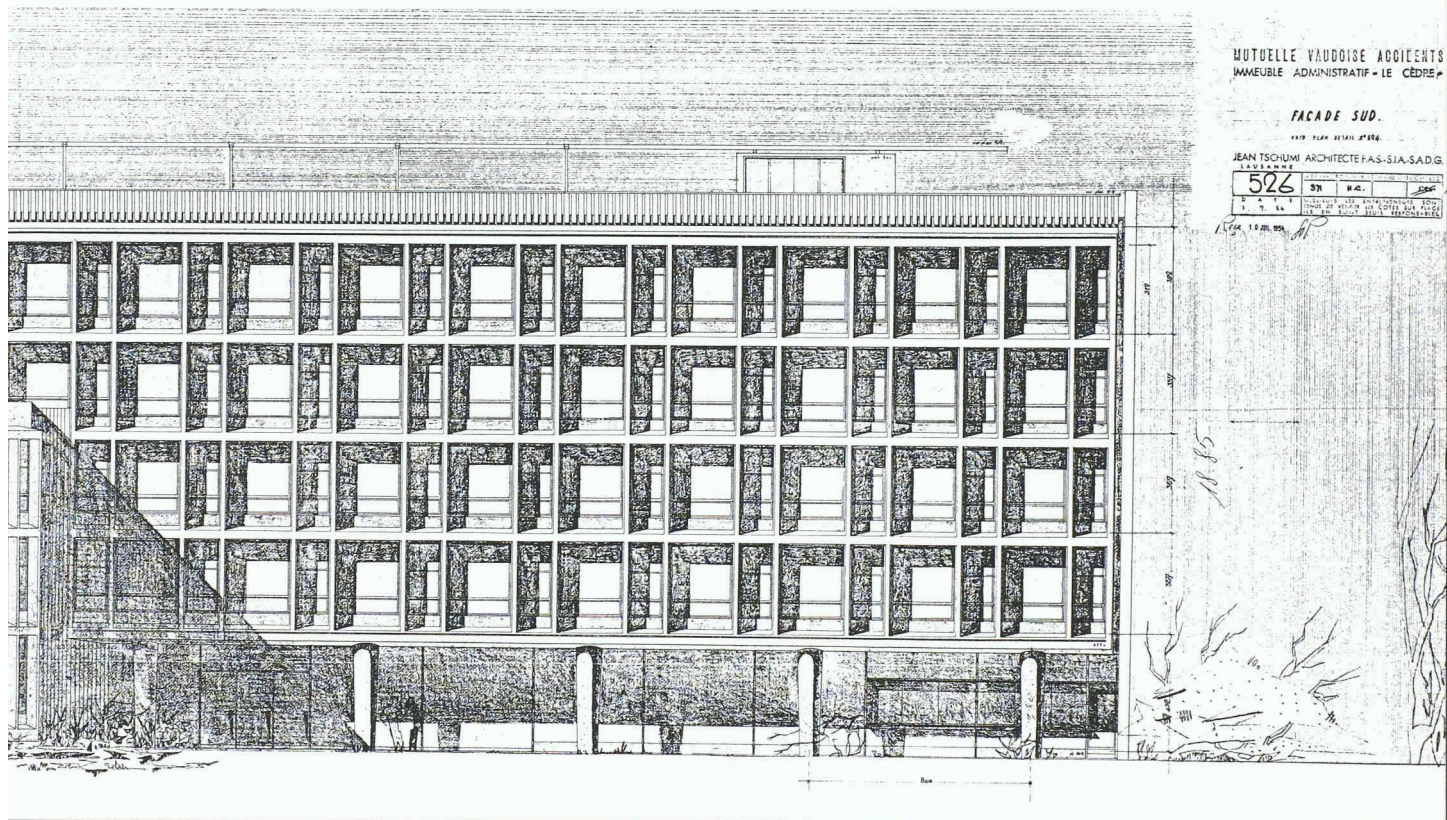
MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS
IMMEUBLE ADMINISTRATIF - LE CÉDRE

FACADE SUD.

JEAN TSOULMI ARCHITECTE F.A.S.-S.I.A.-S.A.D.G.
LAUSANNE

526	57	P.C.	
1	7	64	

1/50 1.10.55



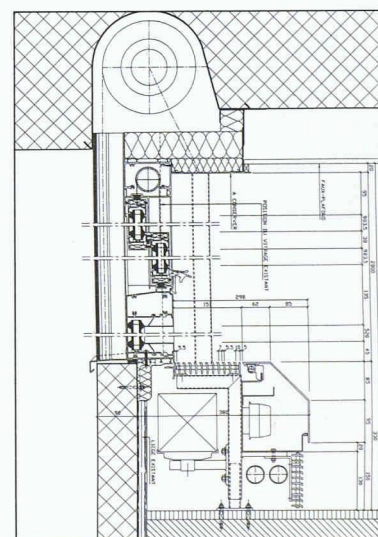
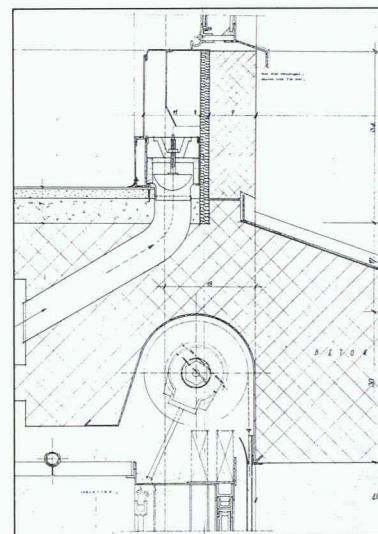
l'expression architecturale voulue par Jean Tschumi. La différenciation des granulats utilisés et des surfaçages appliqués – lissage pour les meneaux, les bords de dalles et les claustras, bouchardage pour les panneaux pleins des pignons – assure la distinction des différents composants dans l'unité de base créée par l'utilisation généralisée du ciment blanc, le ciment gris restant réservé aux structures du sous-sol, apparentes sur le seul pignon sud de l'aile ouest. De subtils changements de teintes sur les allèges de cette aile, qui sont légèrement gris côté rue et verdâtres côté jardin, les associent à l'orientation des façades et contribuent visuellement à l'intégration du bâtiment dans son site, comme, par ailleurs, la terrasse jardin de l'aile ouest, richement aménagée et bien visible depuis les bureaux situés au dernier étage de l'autre aile.

Il est donc évident que, parallèlement à l'inspection de l'état de détérioration des bétons par carbonatation, leurs diverses compositions ont dû être identifiées, moyennant l'analyse en laboratoire des carottes prélevées sur place. Des essais successifs en laboratoire ont permis d'obtenir finalement des bétons de teinte et de granulométrie identiques et d'en fixer la composition pour les travaux d'assainissement. Ceux-ci tiendront compte, localement, de l'état de détérioration relevé par le bureau d'ingénieurs-conseils Piguet SA., qui avait déjà procédé à une première campagne d'analyses en 1990. Dès le début des travaux, les façades seront auscultées en détail, afin de limiter les interventions aux zones affectées par la carbonatation, voire prêtes à l'être dans un délai rapproché. L'assainissement des parties de façades en béton se résume donc à l'identification précise des zones détériorées, aux dégagement et traitement des armatures, et à la

reconstitution des bétons dans le respect le plus strict de leur aspect actuel.

L'intervention sur les parties vitrées des façades porte également et essentiellement sur l'assainissement de ces éléments, par le renouvellement des vitrages par des verres modernes plus performants au niveau de l'isolation thermique, et par la reprise et l'amélioration de l'étanchéité à l'air. L'opération comprend, en outre, le remplacement complet des mécanismes d'ouverture des éléments mobiles, notamment ceux des fenêtres à guillotine généralisées dans tous les bureaux. La vétusté de ces dernières leur a en effet ôté toute fiabilité et elles représentent souvent des sources d'accidents.

Toutes ces réparations et améliorations reprennent la géométrie et la disposition actuelles des châssis, qui se distinguent par la finesse des profilés en aluminium. Les châssis vitrés, dans les bureaux, trouvent leur prolongement au niveau des allèges, où sont normalement concentrées les installations techniques, canaux d'allège et installations de chauffage – en l'occurrence des agrégats de pulsion d'air qui complètent le réseau de chauffage en serpents disposés sous les faux plafonds. Ces installations techniques, en particulier celles de courant fort et de courant faible, ne répondent plus, et de loin, aux standards actuels; elles seront donc remplacées et réunies dans de nouveaux caissons adaptés à la géométrie des fenêtres et s'inscrivant dans la trame générale du bâtiment. Le principe de ventilation-chauffage en façade sera maintenu, mais traduit en une installation moderne, assurant le régime de convection propre au bâtiment et indispensable pour éviter des phénomènes de condensation.



En haut: Détail de store établi par J. Tschumi.

En bas: Détail de store établi par Gutscher Architectes SA

Photos de relevés de l'état existant des fenêtres



Coupe du bâtiment / Plan établi par J. Tschumi

